

Compte rendu de Conseil Municipal

Séance du 7 juin 2021

Nombre

de Membres en exercice

27

de Présents

22

date de la convocation : le 31 mai 2021

de Votants

26

L'an deux mil vingt et un, le sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Salle Mélusine, sous la présidence de Monsieur Frédéric BARRÉ, Maire.

Présents : Mme AUMONT Cindy, M. AVENARD Jean-François, Mme BALTAZART Noémie, M. BARRÉ Frédéric, Maire, Mme BELLANGER Geneviève, M. BEZANNIER Marcel, M. BUNAS Christophe, Mme CHARTRAIN Catherine, Mme COURTAN Nathalie, M. CRAYON Patrick, M. FROGER Jonathan, M. GODET Alain, Mme GOUPIL Micheline, Mme GUILLARD Lisiane, Mme LECAS Amélie, M. LECESVE Loïc, M. LEMONNIER Thierry, Mme MAKRELOUFI Aline, M. PATAULT Laurent, M. TORTEVOIS Jean-Louis, M. TOURNET Bernard, et M. VOGEL Jean-Pierre

Absents ayant donné procuration : M. BLOT Alain à M. BARRÉ Frédéric, Mme CABARET Carole à Mme BALTAZART Noémie, Mme FOULARD Sabrina à Mme COURTAN Nathalie, et Mme VENARA Jacqueline à M. TORTEVOIS Jean-Louis.

Absents / excusés : Mme DUPONT Aurélia

Secrétaire de Séance : M. Bernard TOURNET

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 3 mai 2021
- Finances :
 - o Budget général : décision modificative
 - o Budget Assainissement :
 - Affectation des résultats 2020
 - Décision modificative n°1
 - o Demande de subvention Plan de relance- soutien à la cantine scolaire
 - o Convention de fourniture de repas avec le CCAS
 - o Validation du plan de financement pour les travaux de réparation de l'orgue
- Personnel :
 - o Avenant au CAE
- Marchés publics :
 - o Travaux liés à l'Ad'AP
 - o Achat de matériel pour la cantine
 - o Avenant marché de vérifications périodiques
 - o Maitrise d'œuvre aménagement d'un lotissement

- Aménagement du jardin public : validation de l'avant-projet
- Fonctionnement :
 - o Convention d'ingénierie commune pour le dispositif « petites villes de demain / opération de revitalisation de territoire »
 - o Convention concernant l'espace de coworking
 - o Convention d'occupation du sol avec camping-car park
- Affaires et questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 3 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

1) Finances

DELIBERATION N°2021-77 BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de délibérer afin d'ajuster les crédits budgétaires du budget général.

BUDGET GENERAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Fonction	Libellé	Montant
Fonctionnement	Dépenses	65	6574		025	Subventions de fonctionnement versées aux associations	+ 5 000 €
		022	022		01	Dépenses imprévues	- 518 €
		023	023		01	Virement à la section d'investissement	- 4 482 €
Investissement	Dépenses	204	20421		025	Subventions d'équipement versées - Personnes de droit privé	- 5 000 €
		21	2158		020	Autres installations, matériel, outillages techniques	+ 4 000 €
		21	2182		020	Véhicules de transport	- 4 000 €
		21	2188		020	Autres immobilisations corporelles	+ 1 548 €
	Recettes	021	021		01	Virement de la section de fonctionnement	- 4 482 €
		13	1348		020	Subventions d'investissement reçues - Autres	+ 1 030 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité la décision modificative n° 1 du budget général.

DELIBERATION N°2021-78 BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2020 (ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2021-28)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le résultat de l'exercice 2020 du budget assainissement, qui s'établit comme suit :

Section	Résultat/solde exécution année 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat cumulé 2020	Restes à réaliser	Résultat cumulé
Fonctionnement	264 293,75 €	140 115,83 €	404 409,58 €	- €	404 409,58 €
Investissement	316 781,40 €	- 240 265,13 €	76 516,27 €	- 4 863,95 €	71 652,32 €
TOTAL	581 075,15 €	- 100 149,30 €	480 925,85 €	- 4 863,95 €	476 061,90 €

Après avoir délibéré le Conseil Municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- de reporter l'excédent d'investissement de 76 516,27 € en recettes d'investissement – article 001 – au budget 2021,
- de reporter l'excédent de fonctionnement de 404 409,58 € en recettes de fonctionnement – article 002 – au budget 2021.



DELIBERATION N°2021-79 BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de délibérer afin d'ajuster les crédits budgétaires du budget assainissement.

BUDGET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Libellé	Montant
Investissement	Dépenses	21	2158		Autres installations, matériel, outillages techniques	+ 4 863,95 €
	Recettes	001	001		Solde d'exécution positif reporté	+ 4 863,95 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du budget assainissement.

DELIBERATION N°2021-80 DÉPOT DOSSIER SUBVENTION CANTINE – PLAN DE RELANCE

Dans le cadre d'un plan de relance défini par le décret 2021-126 du 6 février 2021, M. le Maire propose aux conseillers municipaux de déposer un dossier d'aide à l'investissement.

Ce dossier comprend l'achat de matériel nécessaire au bon fonctionnement de la cantine et permettra de continuer le travail concernant la mise en œuvre de la loi Egalim.

Le plafond de la subvention serait de 28 850 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour l'achat de matériel cantine dans le cadre du plan de relance.

M. le Maire donne la parole à Mme Lecas pour présenter la convention ci-dessous.

DELIBERATION N°2021-81 CONVENTION « PRODUCTION ET TRANSPORT DES REPAS A LA RESIDENCE AUTONOMIE » AVEC LE CCAS

Mme Lecas, Adjointe, présente la convention concernant la production et le transport des repas à la résidence autonomie. Ce service est assuré par la cantine scolaire, gérée par la Mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention annexée qui prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2021, pour une durée d'un an reconductible 2 fois.

M. le Maire donne la parole à M. Lemonnier pour présenter l'état d'avancement du dossier ci-dessous.

DELIBERATION N°2021-82 PLAN DE FINANCEMENT POUR LA RESTAURATION DE L'ORGUE DE L'EGLISE SAINT SULPICE

Vu la délibération n°2020-12 du 27 janvier 2020,

Vu les dons reçus via la Fondation du Patrimoine en date du 31 mai 2021,

Vu les travaux effectués par le prestataire,

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le plan de financement ci-dessous :



Dépenses HT		Recettes		
		Département	3 136,00 €	18%
		Fondation du patrimoine	3 000,00 €	17%
Travaux	17 743,80 €	Dons	2 472,20 €	14%
		Association les Amis des Orgues	5 586,84 €	31%
		Commune	3 548,76 €	20%
TOTAL	17 743,80 €	TOTAL	17 743,80 €	100%

et autorise M. le Maire à :

- Emettre un titre de recette à l'Association les Amis des orgues d'un montant de 5 586,84 €
- Récupérer auprès de la Fondation du Patrimoine les dons publics à hauteur de 2 472,20 € au 31/05/2021.

2) Personnel

DELIBERATION N°2021-83 RENOUELEMENT D'UN CAE – TECHNIQUE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le CAE de l'agent en charge de l'entretien de l'école élémentaire et du service de la cantine à 20 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} juillet 2021 pour une période de 9 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à :

- Renouveler le CAE existant à raison de 20 heures hebdomadaires pour une durée de 9 mois à compter du 1^{er} juillet 2021,
- Fixer la rémunération au SMIC en vigueur,
- Signer tous les documents nécessaires au renouvellement du contrat

3) Marchés publics

M. le Maire donne la parole à M. Godet. Ce dernier présente le point ci-dessous.

DELIBERATION N°2021-84 TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC LIES A L'AD'AP

M. Godet, Adjoint, propose au Conseil Municipal d'accepter un devis de Citéos pour 14 319,27 € HT pour des travaux d'éclairage public à la Mairie, à l'école maternelle et au cimetière, dans le cadre des travaux d'accessibilité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le devis de Citéos pour un montant de 14 319,27 € HT.

M. Godet précise qu'en 2025, les éclairages en forme de « globes » seront interdits. Des travaux de changement de luminaires seront donc à prévoir dans les années à venir.

DELIBERATION N°2021-85 ACHAT DE MATERIEL POUR LA CANTINE

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter un devis de Froid Express pour l'achat de matériel pour la cantine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le devis de Froid Express pour un montant de 27 580,66 € HT.



DELIBERATION N°2021-86 VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DU MATERIEL - AVENANT N°1

Le conseil municipal,

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le code de la commande Publique,

VU le marché conclu avec Bureau Veritas en application de la délibération du conseil municipal n° 143 du 07/12/2020 relative à la signature du marché de vérifications périodiques réglementaires des bâtiments communaux,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de conclure l'avenant n°1

Attributaire : Bureau Veritas

Marché initial du 07/12/2020

Avenant n° 1 - montant : + 49 € HT en 2021, 98 € HT en 2022 et 98 € HT en 2023.

Objet : vérification périodique des appareils de lavage (2/an)

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

DELIBERATION N°2021-87 DESIGNATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée sur la plateforme www.sarthemarchespublics.fr pour désigner un maître d'œuvre qui sera chargé de l'aménagement d'un lotissement rue de la Cannetière.

6 offres ont été reçues et toutes les entreprises ont été convoquées à un entretien afin d'expliquer leur offre.

Les critères d'analyse des offres tiennent compte de la valeur technique pour 40%, du prix pour 50 % et du délai pour 10%.

Après avoir pris connaissance des six offres, et après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un lotissement, au Cabinet Ingerif pour un montant de 45 600 € HT (Mission de base + permis d'aménager + déclaration loi sur l'eau).

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant, à prendre toute décision concernant son exécution et son règlement, ainsi que toute décision concernant ses avenants éventuels, qui n'entraîneraient pas une augmentation supérieure à 10 % du montant du contrat initial.

4) Aménagement du jardin public

M. le Maire donne la parole à Mme Baltazart. Cette dernière tient à saluer la qualité du travail du maître d'œuvre et la tenue des délais très courts. L'avant-projet permet une mise en valeur de l'eau, du boisement et des atouts du jardin public, tout en répondant aux attentes des citoyens.

DELIBERATION N°2021-88 VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF (APD) DE L'AMENAGEMENT DU JARDIN PUBLIC

Suite à l'avis favorable de la commission environnement du 25 mai 2021, Mme Baltazart, Adjointe, présente l'avant-projet présenté par le maître d'œuvre Zeppelin.

La validation de l'avant-projet définitif est nécessaire pour que le maître d'œuvre continue ses études et puisse travailler sur les phases suivantes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'APD de l'aménagement du jardin public, tel qu'annexé à la présente délibération.

5) Fonctionnement



**DELIBERATION N°2021-89 CONVENTION D'INGENIERIE DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN
– OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE**

M. le Maire présente cette convention qui a pour objet de définir les modalités organisationnelles, juridiques, administratives, techniques et financières de mise à disposition de l'ingénierie commune entre le Président de la Communauté de communes Maine Saosnois, les maires des communes concernées et le chef(fe) de projet PVD-ORT.

La présente convention porte sur l'assistance technique proposée dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs contractuels ORT et Petites Villes de Demain. Dans le cadre de ces programmes, des co-financements sont proposés pour permettre le recrutement d'un chef(fe) de projet. La Commune de Bonnétable aurait à prendre à sa charge 4,34% du financement du poste. Cette convention est prévue pour une durée de 3 ans, à compter du 26/05/2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention telle qu'explicitée ci-dessus et annexée à la présente délibération.

DELIBERATION N°2021-90 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL POUR UN ESPACE DE COWORKING COMMUNAUTAIRE A BONNETABLE

M. Le Maire présente la convention concernant la mise à disposition, du local de l'annexe de la mairie, situé au 44, rue du Général Leclerc à Bonnétable d'une surface de 100 m², composé d'une salle d'environ 35 m², de deux bureaux de 17 m² environ chacun, de sanitaires ainsi que de la cour située à l'arrière du bâtiment.

Le local mis à disposition est destiné à accueillir un espace de coworking, dont l'activité consiste en l'accueil de chefs d'entreprises, travailleurs indépendants, freelances, télétravailleurs, pouvant profiter d'une structure bénéficiant d'une connexion internet haut débit, d'espaces de bureaux privés, d'un programme d'animations et d'échanges.

La convention est prévue pour une durée d'un an, reconductible 2 fois à compter du 9 août 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention telle qu'explicitée ci-dessus et annexée à la présente délibération.

DELIBERATION N°2021- 91 CONVENTION D'OCCUPATION DU SOL AVEC CAMPING CAR PARK

M. le Maire présente la convention concernant l'occupation du sol de l'aire de camping-cars par Camping Car Park.

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le locataire est autorisé, sous le régime des autorisations d'occupation temporaire du domaine public, à exploiter l'aire de stationnement pour camping-cars situé rue de la Prairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention pour une durée de 5 ans, telle qu'annexée à la présente délibération.

6) Questions diverses

M. le Maire a eu contact avec M. le Maire de Dollon. Ce dernier souhaite créer un Groupe Associatif des Elus du Département dans le but de soutenir l'Association Urgence Maisons Fissurées Sarthe et surtout pouvoir aider et accompagner les sinistrés. M. le Maire propose que M. Jean Pierre Vogel représente la Commune en faisant parti du Bureau de cette association. M. Vogel y est bien entendu favorable et pourra également apporter ses compétences de Sénateur.

Mme Lecas indique que l'Association 7 belle Famille organise un café théâtre du bien vieillir le jeudi 1^{er} juillet de 14h à 17h à la salle Mélusine avec de nombreux partenaires dont le CCAS.

Mme Baltazart indique :

- qu'une animation tonte des moutons aura lieu le samedi 19/06 de 14h à 16h au jardin public
- que la réunion publique de restitution de la concertation et de la présentation de l'avant-projet de l'aménagement du jardin public aura lieu le lundi 5 juillet à 18h30 à la salle Mélusine.



TABLE DES DECISIONS 2021

Date de la décision	N° de la décision	Intitulé	Attributaire	Montant HT	Présentation en conseil municipal le
26/04/2021	DM – 2021-65	Achat de produit anticalcaire pour la désherbeuse	Zep	545,00 €	07/06/2021
26/04/2021	DM – 2021-66	Remplacement d'un mât accidenté rue du Professeur Calmette	Citeos	1 864,97 €	07/06/2021
27/04/2021	DM – 2021-67	Achat de fournitures d'entretien	Sodipren	1 361,69 €	07/06/2021
27/04/2021	DM – 2021-68	Achat de tubes pour évacuation des eaux pluviales parc du Château	Frans Bonhomme	621,30 €	07/06/2021
27/04/2021	DM – 2021-69	Achat de fournitures d'entretien	IPC	1 868,80 €	07/06/2021
28/04/2021	DM – 2021-70	Réalisation d'un spectacle pyrotechnique 13/07/21	Pyro concept	3 625,00 €	07/06/2021
04/05/2021	DM – 2021-71	Remplacement du porche de l'école élémentaire	Tostain	7 768,80 €	07/06/2021
04/05/2021	DM – 2021-72	Aménagement du local ostéo à la résidence autonomie	Breteau	2 441,70 €	07/06/2021
05/05/2021	DM – 2021-73	Raccordement 2 impasse Charles de Gaulle	Enedis	3 569,40 €	07/06/2021
05/05/2021	DM – 2021-74	Gestion des nuisances avaires	Fauconnerie Team	9 645,80 €	07/06/2021
05/05/2021	DM – 2021-75	Remplacement d'un radiateur salle des mariages	Maine Combustion	776,70 €	07/06/2021
06/05/2021	DM – 2021-76	Achat d'une perceuse et d'une meuleuse	Legallais	578,95 €	07/06/2021
06/05/2021	DM – 2021-77	Achat de clés pour le terrain de tennis	Prolians	135,62 €	07/06/2021
06/05/2021	DM – 2021-78	Achat de lasure pour les sanitaires du camping	Prisma Décor	222,33 €	07/06/2021
06/05/2021	DM – 2021-79	Achat de lasure pour le local du terrain de pétanque	Prisma Décor	175,30 €	07/06/2021
06/05/2021	DM – 2021-80	Achat de lasure pour les sanitaires du parc du Château	Prisma Décor	161,76 €	07/06/2021
07/05/2021	DM – 2021-81	Réalisation d'une carte pour les services urbanisme/voirie	Graphic Ouest	101,08 €	07/06/2021
07/05/2021	DM – 2021-82	Piscine ecole publique - maternelle	Voyages Mauger	708 € TTC	07/06/2021
10/05/2021	DM – 2021-83	Achat de matériaux pour la création de terrasses	Bricoshop	714,02 €	07/06/2021
10/05/2021	DM – 2021-84	Achat de produits d'entretien	IPC	201,72 €	07/06/2021
11/05/2021	DM – 2021-85	Achat d'un brise béton pour les services techniques	Bricoman	1 499,92 €	07/06/2021
17/05/2021	DM – 2021-86	Achat d'un regard de visite pour la voirie	Frans Bonhomme	186,64 €	07/06/2021
17/05/2021	DM – 2021-87	Achat de fournitures de plomberie	Sider	1 076,16 €	07/06/2021
19/05/2021	DM – 2021-88	Installation de cache-moineaux sur la toiture du local 13 rue Saint Nicolas	Guillet Stéphane	365,00 €	07/06/2021
19/05/2021	DM – 2021-89	Réparation de la toiture de la maison 110 rue de Rosay	Guillet Stéphane	825,00 €	07/06/2021
21/05/2021	DM – 2021-90	Nettoyage vitres Marie et écoles	ACL 72 Nettoyage	4 520,00 €	07/06/2021
25/05/2021	DM – 2021-91	Achat d'un regard hydraulique pour la voirie	Frans Bonhomme	149,87 €	07/06/2021
26/05/2021	DM – 2021-92	Agrandissement du site cinéraire	Melanger	2 990,00 €	07/06/2021
28/05/2021	DM – 2021-93	Animation tonte	les Moutons urbains	200,00 €	07/06/2021
28/05/2021	DM – 2021-94	Achat de fournitures pour le broyeur	Prolians	97,01 €	07/06/2021
31/05/2021	DM – 2021-95	Achat de grilles	Doublet	2 802,00 €	07/06/2021



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Vu pour être affiché le 09/06/2021,

A adopter au conseil municipal du 12/07/2021

Adoption du compte rendu lors du conseil municipal du 12/07/2021

Le maire, Frédéric BARRÉ

Le secrétaire de séance, Bernard TOURNET



Les élus municipaux présents à la séance du 07/06/2021 :

Cindy AUMONT	Jean-François AVENARD	Noémie BALTAZART
Geneviève BELLANGER	Marcel BEZANNIER	Christophe BUNAS
Catherine CHARTRAIN	Nathalie COURTAN	Patrick CRAYON
Jonathan FROGER	Alain GODET	Micheline GOUPIL
Lisiane GUILLARD	Amélie LECAS	Loic LECESVE
Thierry LEMONNIER	Aline MAKRELOUFI	Laurent PATAULT
Jean-Louis TORTEVOIS	Jean Pierre VOGEL	

